



# LES EMPÊCHEURS DE TORÉER EN ROND

~~TUR~~

BULLETIN N° 30  
Mai 2025  
ISSN 1774-6892

## PÉROLS

# Vers une victoire historique



Photos D. R.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRAC EUROPE**  
**Samedi 17 mai 2025 à 10 heures**

À l'Hôtel Ibis Nîmes Ouest - 268 rue de l'hostellerie - ville active - 30900 Nîmes

# Sommaire

LES EMPÊCHEURS DE TORTURER EN ROND

Bulletin n° 30 - mai 2025

- ÉDITORIAL  
Chers membres et sympathisants
- Les 7 et 8 juin, partout en France
- Journée nationale contre la cruauté des corridas

Le 26 mai 2024  
Assemblée générale du CRAC Europe

- POLITIQUE  
Protection de l'enfance et corrida
- Le saviez-vous ?  
La corrida est radiée de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015

- INTERNATIONAL  
L'Église catholique et la corrida  
Une action de PeTA UK, toujours mobilisée contre la corrida

- Fin 2024  
PeTA reste mobilisée contre la corrida

- 2024, UNE ANNÉE D'ACTIONS  
Pérols (34), 4 juin  
Une victoire historique



Photo DR.

## ÉDITORIAL

### Chers membres et sympathisants,

C'est avec un grand honneur et un sens aigu des responsabilités que j'ai accepté en 2024 la présidence du CRAC Europe, notre association, la plus ancienne encore en activité dans la lutte contre la cruauté des corridas en France.

Depuis des décennies, nous portons avec conviction la voix de ceux qu'on n'entend pas en défendant sans relâche le droit des animaux à vivre sans souffrance.

La société évolue. La prise en considération des intérêts des animaux gagne tous les jours du terrain, et notre cause trouve en ce moment un écho inattendu et croissant face aux tensions économiques actuelles. Des difficultés qui conduisent certaines villes à reconstruire la pertinence et la légitimité de ces sacrifices d'animaux en public. Dès le début de cette année, plusieurs municipalités ont été confrontées à des problèmes de financement de leurs corridas et ont décidé d'abandonner ces pratiques pour des raisons économiques.

D'autres ont même renoncé pour des raisons éthiques comme celle de Vieux-Boucau dans les Landes.

La zone taurine diminue comme peau de chagrin mais il reste encore une cinquantaine de « villes de sang ».

À l'approche des élections municipales de mars 2026, nous en appellerons à chaque électeur et à chaque électrice : ne soutenez plus les élus complices de ces sacrifices archaïques.

La corrida est vouée à disparaître, et ensemble nous allons accélérer ce processus.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement indéfectible.

Continuons à porter haut et fort cette cause, pour que l'histoire change enfin rapidement en faveur du respect des animaux.

Solidairement,

CYRIL VAUCELLE

LES 7 ET 8 JUIN, PARTOUT EN FRANCE

### Journée nationale contre la cruauté des corridas



LE 26 MAI 2024

## Assemblée générale du CRAC Europe

Le CRAC Europe s'est réuni à Montpellier pour son assemblée générale annuelle. Ce moment fort de l'association a permis de faire le bilan des actions 2023, d'annoncer les projets pour 2024 et d'élire un nouveau président.

Didier Bonnet, qui avait repris la tête de l'association à la suite de la disparition tragique de Jean-Pierre Garrigues, a laissé sa place à Cyril Vaucelle. Ce dernier a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration.



Cyril Vaucelle,  
président du CRAC Europe.

Didier Bonnet reste au sein de cette instance et a été élu vice-président afin de mettre à profit son expérience pour continuer à aider les taureaux. Ses connaissances sont - et seront - précieuses pour assurer la passation de la présidence dans le cadre de la poursuite de la mobilisation, jusqu'à l'abolition.

Lors de cette assemblée générale, Lisa-Lou et Catherine Martin ont également intégré le conseil d'administration.

### NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- |                                   |                                  |  |
|-----------------------------------|----------------------------------|--|
| ► Cyril Vaucelle<br>président     | ► Catherine Martin<br>secrétaire | ► Sylvie Lhorte<br>secrétaire adjointe |
| ► Didier Bonnet<br>vice-président | ► Nadine Bailly<br>trésorière    | ► Lisa Lou<br>administratrice          |

- |   |
|---|
| ► Christine Valusso<br>administratrice,<br>responsable du<br>réseau X |
|---|

Bienvenue à Carolina Andrade, notre nouvelle ambassadrice CRAC Europe au RIA (réseau international anti tauromachie)

### Adhésion au CRAC Europe (15 euros)

Pour adhérer au CRAC EUROPE vous disposez de différentes possibilités :

- Par Hello Asso en utilisant le lien ci-dessous ou le QR Code pour votre prochaine adhésion.  
[www.helloasso.com/associations/crac-europe-comite-radicalement-anti-corrida-prote/adhesions/adhesion-2025](http://www.helloasso.com/associations/crac-europe-comite-radicalement-anti-corrida-prote/adhesions/adhesion-2025)



(Nous vous encourageons à utiliser ce moyen de paiement qui nous est totalement gratuit, contrairement à PayPal où des frais sont appliqués sur votre contribution.)

- Par PayPal  
<https://www.anticorrida.com/don-adhesion/>

Si vous avez programmé une cotisation annuelle pour votre adhésion sur PayPal en octobre, novembre ou décembre, veuillez s'il vous plaît la modifier pour programmer le paiement à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

- Par virement bancaire  
Titulaire du compte  
COMITÉ RADICALEMENT ANTI CORRIDA EUROPE  
IBAN FR76 3000 4007 1400 0102 1078 080  
BIC BNPAFRPPXXX  
Code banque 30004  
Code agence 00714  
N° de compte 00010210780  
Clé RIB 80  
Agence de domiciliation BNPPARB ALES MAS D'HOURS (02065)

Merci de noter que dorénavant les adhésions seront effectives du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et non plus du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien et pour votre compréhension liée à ce changement de période.

Bien à vous  
L'équipe du CRAC Europe

Contact adhérent : Nadine au 06 21 54 21 40 ou par mail : lamachotte@aol.com

#### J'adhère au CRAC Europe

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#STOPCORRIDADA  
L'afficionado est le traître du taureau.

► Après l'avoir presque laissé en paix - il est tout de même marqué au fer rouge et ses oreilles sont découpées dès les premières semaines ou les premiers mois de sa vie - ainsi que lui avoir permis la liberté pendant un à quatre ans, le taureau est violemment sorti de son univers et mis dans un camion : direction les arènes avec son lot de souffrances avant la mort.

Quand on aime les taureaux on ne les tue pas !

Le vrai peuple du taureau, ce sont les anti-corridas.



Afficionados,  
J'ai envie de  
continuer ma  
belle vie  
- ne me  
trahissez  
pas !  
Groupe Relaisement  
Anti-Corridas

VAUVERT  
Un coureur anticorrida gagne le Grand Raid de Camargue !

► Roberto Olivieri, instructeur en sports de combat, est un sportif vegan. En outre, il est amateur d'ultra-trails et de peinture. En octobre 2024, il a participé au Grand Raid de Camargue - marathon de 42 km - et il a gagné dans sa catégorie (Master 4).

Puisque le départ et l'arrivée de cette course avaient lieu dans les arènes de Vauvert, en pleine zone dite « taurine », il nous a demandé si nous pouvions lui fournir un beau tee-shirt pour l'occasion. Nous avons accédé à sa demande : un tee-shirt fait sur mesure !



Photos DR.

# Protection de l'enfance et corrida

Plusieurs associations de protection animale de la Loire (42) ont interpellé le CRAC Europe suite aux propos de Madame Cécile Cukierman, sénatrice du même département. Madame Cukierman a défendu la corrida lors de l'examen du projet de proposition de loi pour interdire l'accès aux corridas aux mineurs de 16 ans. Le CRAC Europe a répondu présent en soutenant cette initiative.

L'LETRE OUVERTE À MADAME CÉCILE CUKIERMAN  
SÉNATRICE DE LA LOIRE

Le 14 décembre 2024

Madame La Sénatrice,

Le 14 novembre dernier, une proposition de loi destinée à protéger les mineurs de la violence des corridas a été inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

À cette occasion, vous vous êtes illustrée par votre opposition à ce texte au moyen de propos qui ont suscité une vive indignation au sein des associations de protection animales loisiennes.

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que le code pénal définit la corrida en tant que pratique constitutive « d'actes de cruauté » et de « sévices graves » sur des animaux (article 521-1 du Code pénal). Par exemption de poursuites judiciaires, la corrida est autorisée dans certaines communes du sud de la France (alinéa 11 de l'article précédemment cité). Le simple fait que la corrida puisse se maintenir uniquement par une dérogation en vigueur en matière de maltraitance envers les animaux confirme son caractère cruel et violent. De surcroît, en 2016, l'Ordre des vétérinaires s'est positionné sans ambiguïté sur le sujet relevant que « les spectacles taurins sanglants, entraînant, par des plages profondes sciemment provoquées, des souffrances animales fâcheusement évitables et conduisant à la mise à mort d'animaux tenus dans un espace clos et sans possibilité de fuite, dans le seul but d'un divertissement, ne sont aucunement compatibles avec le respect du bien-être animal ».

[https://chaine.veterinaires.fr/system/files/files/5021-11/Rapport\\_CORRIDA\\_-\\_version\\_ref.pdf](https://chaine.veterinaires.fr/system/files/files/5021-11/Rapport_CORRIDA_-_version_ref.pdf)

Ainsi, nous, acteurs de la protection et de la défense des animaux sur le territoire loisiens, sommes à la fois convaincus et outrés que vous avez pu, à la tribune, d'une part vous prononcer en faveur de la corrida, et d'autre part, argumenter de la manière suivante :

« La corrida est reconnue comme une culture. Est-ce que c'est violent d'emmené un enfant de 6 ans au Louvre voir la nudité des statues grecques ? La violence, chacun peut la définir ! »

Madame la Sénatrice, permettez-nous de vous informer qu'en juin 2015, le Conseil d'Etat a définitivement acté que la corrida était exclue de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel français. Bercy a confirmé que le taux de TVA, qui lui était applicable ne pouvait aucunement être calqué sur celui des spectacles vivants. Autrement dit, elle ne rentre pas dans le champ des spectacles vivants à visée culturelle. Tous sondages confondus, c'est 80% des Français qui ne veulent plus la voir se dérouler sur le territoire national. Dans les régions du sud, c'est une écrasante majorité de nos concitoyens qui ne veulent plus de corrida.

Enfin, assimiler la violence d'un spectacle sanglant au cours duquel un animal est torturé à mort avec précision - à la contemplation de fait dans un musée est un argument absurde. La violence n'est pas à géométrie variable. Elle est un acte objectivement avéré préjudiciable pour les animaux comme pour les humains. Tel est le cas de la corrida.

Nous vous prions de recevoir, Madame La Sénatrice, l'expression de nos salutations.



## Le saviez-vous ?

**Le 1<sup>er</sup> juin 2015**, après une bataille judiciaire de plus de quatre ans menée par les associations CRAC Europe et Droits des Animaux, la Cour administrative d'appel de Paris rendait une décision très attendue tant par les opposants à la tauromachie que par ses soutiens :

« La décision d'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doit être regardée comme ayant été abrogée. »

Cette inscription remontait à avril 2011. Elle avait été opérée par une commission du ministère de la Culture, sous la houlette de Philippe Béaval, aficionado convaincu, à l'époque directeur général des Patrimoines et surtout, membre fondateur de l'Observatoire national des cultures taurines (ONCT).

Cette initiative dépassait largement le fait de donner un vernis d'honorabilité aux corridas, consacrées par le Code pénal en tant que délit en l'espèce des « sévices graves et actes de cruauté sur des animaux ». Dans douze départements du sud du pays, en raison du concept de « tradition locale ininterrompue », les acteurs et organisateurs de cette pratique bénéficient d'une exemption de poursuites pénales. En d'autres termes, cela permet - en toute impunité - l'organisation annuelle de plus d'une centaine de corridas avec mises à mort sans être inquiété par la justice. Le prétexte de l'inscription au PCI a été largement utilisé par les organisateurs de ces divertissements sanglants pour tenter de justifier que la tauromachie espagnole s'inscrivait dans la sphère culturelle.

Loin d'être uniquement symbolique, cette inscription permettait aux organisateurs de bénéficier d'une TVA réduite (5,5%) plutôt que lui soit appliquée le taux plein (20%). Un argument systématiquement rejeté par Bercy. Les malversations fiscales ne s'en sont pas moins multipliées afin de

**La corrida est radiée de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015**

rendre les bilans comptables positifs alors que la réalité les montre (toujours) largement déficitaires. Les redressements fiscaux se sont ensuivis mais avec un décalage de plusieurs années. Ainsi, ce décalage a permis aux finances de la corrida d'apparaître saines et équilibrées de manière tout à fait artificielle... jusqu'à ce que les services des Finances publiques ne les rattrapent en exigeant le recouvrement du montant de la TVA non versée. À titre d'exemple, Simon Casas, grand maître des corridas nîmoises, se retrouvera avec un déficit de 2 millions d'euros une fois que les services fiscaux auront récupéré leur dû.

### Chronique d'une inscription fantaisiste

Dès l'annonce de l'inscription à l'inventaire du patrimoine culturel et immatériel français le 22 avril 2011, les associations anticorrida et plus largement toute la protection animale se sont indignées. Sous la pression, toute mention de cette inscription disparaissait du site du ministère de la Culture le mois suivant. Jamais elle n'est réapparue depuis. Il s'agit là du point fon-

damental sur lequel s'est appuyé le rapporteur public en appel, lequel précisait : « Quels que soient les motifs, soi-disant techniques, qui sont invoqués pour justifier cette absence, il y a lieu de considérer que la corrida n'a pas, depuis son retrait ou son abrogation, été réinscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel français. Si le ministre souhaite que cela soit le cas, qu'il le fasse clairement savoir et qu'il en assume les conséquences. »

Cet argument avait été entendu par le tribunal qui concluait : « La décision d'inscription de la corrida à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doit être regardée comme ayant été abrogée ». Suite à quoi l'Observatoire National des Cultures Taurines (ONCT) et l'Union des villes taurines de France (UVT) ont saisi le Conseil d'Etat, comme le droit les y autorise. Toutefois, la décision en appel ne revêtait aucun caractère suspensif. L'audience s'est tenue le 6 juillet 2015 et la décision a été rendue publique le 27 juillet de cette même année.

Sans surprise, le recours de l'ONCT et de l'UVT a été rejeté, confirmant ainsi de façon claire et indiscutable la radiation de la corrida de l'inventaire du patrimoine culturel et immatériel français. Les arguments retenus par les magistrats sont identiques à ceux mis en avant par le rapporteur qui a séchement retoqué le fait qu'un tiers prenne appui sur une décision de justice qui ne relève pas de sa compétence. En effet, admettre ce principe serait constitutif « d'un risque redoutable d'insécurité juridique ». De fait, la décision de la Cour administrative d'appel a été de débouter le CRAC Europe et Droits des Animaux de leur demande d'annulation de l'inscription de la corrida au PCI, pour la simple raison que cette inscription s'est révélée caduque.

Personne d'autre que ces deux dernières associations n'avait donc un intérêt à saisir le Conseil d'Etat et certainement pas les organisations pro-corrida. Ces dernières ont été condamnées à verser 3 000 € au CRAC Europe et à Droit des Animaux.

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LA CORRIDA

# Une action de PeTA UK, toujours mobilisée contre la corrida



Photo D.R.

### Le 25 janvier 2024, à Rome (Italie)

des militantes sont entrées dans la basilique Saint-Paul-Hors-Les-Murs pour interpeller le Pape François sur le soutien de l'Église catholique à la tauromachie espagnole.

Il est courant, voire systématique, qu'il y ait une chapelle pour les toreros dans les

arènes de corridas. Cet endroit se veut un lieu de recueillement où ils sollicitent la protection de la Vierge avant les corridas !

C'est fréquent aussi de voir des curés procéder à des bénédicitions de toreros, et ce même en France. On en voit aussi participer à des corridas et pas seulement dans les tri-

**FIN 2024  
PeTA reste mobilisée contre la corrida**

Merci et bravo à eux. Avec Paul McCartney, que ce soit à Madrid ou à Rome, PeTA est au chevet des taureaux victimes de la corrida avec cette campagne d'affichage sur les transports et aux arrêts de bus.



Photo PeTA

# 2024

## Une année d'actions

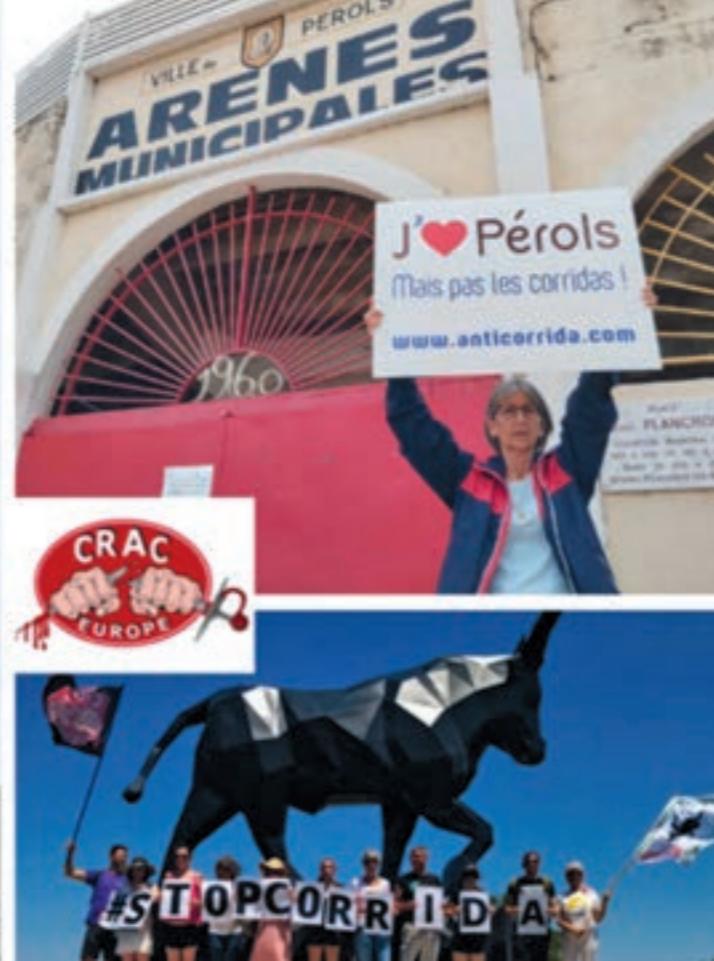


Photo D.R.

### PÉROLIS (34), 4 JUIN Une victoire historique

#### Il n'y aura pas de corridas à Pérolis!

Mardi 4 juin 2024, le tribunal administratif de Montpellier a rendu son délibéré concernant la réintroduction des corridas à Pérolis. Il a donné raison au CRAC Europe en interdisant l'organisation de corridas dans la commune héraultaise.

#### Un verdict très attendu

En 2023, l'annonce de l'organisation d'une novillada par la ville de Pérolis avait suscité une levée de boucliers de la part des associations de défense des animaux. En effet, le Code pénal reconnaît que la tauromachie espagnole constitue des sévices graves et des actes de cruauté exercés sur des animaux. Toutefois, par exemption de poursuites pénales, ces actes de barbaries sont envisageables dans certaines localités

françaises. Par le passé, les tribunaux ont interprété la notion de localité de manière large puisque celle-ci s'entendait en termes de territoire.

#### Le tribunal a suivi le rapporteur

Lors de l'audience du 14 mai 2024, Madame le rapporteur a été sans détours. Son analyse juridique confirme notre propre analyse en ceci que la tradition relative à la tauromachie espagnole a été interrompue à Pérolis depuis 20 ans : aucun spectacle de tauromachie espagnole n'a eu lieu depuis dans cette commune. Elle s'est ainsi prononcée en faveur du fait que la ville de Pérolis n'est aucunement fondée à organiser des corridas ou des manifestations assimilées.

#### Une nouvelle ère

Auparavant, le flou juridique qui plane sur la notion de territoire a pu être inter-

préte de manière large. Désormais, il semble que le droit se tourne vers une lecture plus conforme à l'esprit du texte en consacrant la notion de localité - voire de communauté d'agglomération - à l'instar des dispositions qui régissent les combats de coqs. De plus, en dépit des arguments avancés par la ville de Pérolis, l'interruption d'organisation de ces manifestations dans la commune a été actée.

Cette victoire qui marque un tournant historique en faveur des taureaux s'accompagne d'un autre beau succès, cette fois outre-Atlantique, puisque le 28 mai dernier, la Colombie a aboli la corrida sur son sol à partir de 2027.

Cette victoire, c'est grâce à votre soutien au CRAC Europe.

**La commune de Pérolis a fait appel de cette décision**  
**Un nouveau procès aura lieu en 2025**

NÎMES (30), 14 JUIN

### Shaka Ponk dans les arènes

Depuis plusieurs semaines, le CRAC Europe était en lien direct avec le groupe Shaka Ponk, son staff et d'autres associations afin de préparer les actions pour dénoncer l'ignominie des corridas à l'occasion du concert du groupe dans les arènes nîmoises. Récit.

#### Un travail de fond avec les artistes

Les positions de Shaka Ponk sur la corrida ne sont plus un mystère pour personne. Dans le cadre de leur prestation prévue à Nîmes, les musiciens ont contacté le CRAC Europe afin de mettre au point une médiatisation des sévices endurés par les taureaux lors des corridas.

Plusieurs actions ont été organisées avec le groupe et nos partenaires Peta et One Voice. Des discussions quotidiennes avec Frah et Sam ont permis la mise en place d'une journée et d'une soirée marquées par le rejet de la cruauté des corridas.

Dès l'arrivée du bus de Shaka Ponk, un petit groupe de militants du CRAC Europe et de One Voice était présent avec des panneaux indiquant « Merci Shaka ».

La presse a été au rendez-vous. Le CRAC Europe a salué la position courageuse et sans ambiguïté des artistes et a de nouveau précisé sa vision des choses : la fête, oui ! la corrida, c'est non !

Notre action principale s'est déroulée à proximité des arènes, à 17 h 30, au moyen de visuels dénonçant le paradoxe français : une



Photos D.R.

écrasante majorité de la population qui rejette la corrida et une scandaleuse absence de décision politique pour que cesse le carnage.

#### Des bêtes de scène au secours des bêtes qu'on saigne

Les militants du CRAC Europe ont été placés dans la tribune présidentielle, afin de profiter au mieux du concert.

Les Shaka Ponk sont incontestablement des bêtes de scènes. Tout au long du spectacle, de nombreux messages anticorrida ont été distillés. Dans cette scénographie époustouflante qui n'appartient qu'à eux, les artistes ont fait vibrer les arènes nîmoises à la couleur des taureaux. Ces derniers étaient présents dans les esprits, en filigrane : la vie de chacun



d'entre eux, abrégée de façon cruelle, se rappelait à chaque spectateur.

Le point culminant a été atteint lorsque Frah a entraîné le public dans une « danse circulaire » dont il était le centre, au rythme d'une musique frénétique, mimant le taureau auquel il rendait hommage. Le public s'est mis à tourner autour du leader alors que des milliers de flashes de portables s'allumaient.

« Pour chacune de ces lumières, il y a un taureau qui mérite le respect, l'humilité et la bienveillance, ça, c'est pour eux [...] Pour chacune de ces lumières, il y a un être vivant qui a besoin de notre respect et de notre humilité. Pour ces taureaux qui sont tombés ici, nous allons faire une grande danse [...], une danse circulaire, pour offrir à ces taureaux... un pardon. » Frah du groupe Shaka Ponk pendant le concert

Notre émotion était à son paroxysme. Les arènes vibraient pour « célébrer la vie » et en mémoire des suppliciés.

**Merci Shaka Ponk.**



CÉRET (66), SAMEDI 6 JUILLET

## Manifestation anticorrida

**Nous étions à Céret (66)**  
pour manifester contre les actes de cruautés commis sur les taureaux pendant les corridas.

18 taureaux ont été sauvagement tués pour le plaisir mal-sain de quelques humains.

Le club taurin, propriétaire des arènes depuis 100 ans, se trouve dans l'incapacité financière de mettre l'édifice aux normes. Celui-ci a donc été vendu à la commune de Céret pour la somme de 420 000 €.



Photos DR.



Néanmoins, cette vente s'accompagne d'un projet en investissement dont le coût minimum s'élève à plus de 2 millions d'euros.

Les Cérétans et Cérétanes apprécieront cette aide publique, au moyen de leurs impôts, à destination d'afficionados souvent venus d'Espagne.



Nous le leur rappellerons lors des prochaines élections municipales.

Avec Alliance Éthique, Perpignan Animal Save, Sète Animal Save, COLBAC Anti-Corrida Béziers et des militants du Parti Animaliste, de L214 Éthique et Animaux et de #StopCorrida



NÎMES (30), 24 JUILLET

## Rassemblement devant le tribunal

► Le CRAC Europe était présent au rassemblement organisé par One Voice devant le tribunal de Nîmes.

Le CRAC Europe, accompagné de locaux et de militants de Montpellier, s'est mobilisé à l'appel de One Voice devant le tribunal de Nîmes pour dénoncer les maltraitances caractérisées sur les chiennes Pépa et Keylie.

Muriel Arnal, présidente de One Voice, a fait le déplacement. En mars 2024, un lanceur d'alerte avait filmé une chienne recevant des coups de bâtons avant de se faire jeter dans un enclos. Cette



vidéo sans équivoque a déclenché une plainte.

Après avoir tout d'abord classé cette affaire en contravention plutôt que de la qualifier en délit, le tribunal s'interrogeait ces jours derniers sur un éventuel retour de Pépa et Keylie au domicile de l'auteur des faits dans l'attente du procès. Ce dernier était programmé le 3 septembre 2024. Dans l'intervalle, les deux chiennes étaient placées à la SPA de Nîmes.

Cette perspective inconcevable a déclenché la manifestation de One Voice.



Photos DR.

13 - 29 AOÛT

## Le Basta Corrida Veg Tour

**Alès, Nîmes, Lunel, Béziers...** mais aussi Barcelone, Valence, Alicante, Lorca, Almérie, Malaga, Séville, Caceres et pour finir Madrid : 2 700 km à vélo, parcourus durant le mois d'août, pour sensibiliser à la cause des animaux.

C'est le parcours que viennent de terminer les cyclistes de Bike for Animals partis de Turin en Italie pour arriver à Madrid en Espagne.

Cette année le CRAC Europe a eu la confiance des organisateurs. Le président a donc eu le plaisir d'être invité à accompagner les cyclistes au volant d'un véhicule d'assistance.

À chacune des étapes en France et en Espagne, l'accueil des militants locaux a été chaleureux. Des rencontres très amicales ont foisonné, lesquelles ont fourni de nouvelles occasions de parler de la cause des animaux à l'échelle locale, mais également de se découvrir et de se soutenir. Si nous ne parlons pas



la même langue, nous avons le même cœur et la même détermination pour les animaux.

Merci à tous les bénévoles Français et Espagnols d'avoir bravé les contraintes pour nous recevoir, souvent en semaine. Les repas et les hébergements offerts ont apporté une aide précieuse. Merci pour les moments passés avec vous.

Le CRAC Europe revient avec de nombreuses idées d'entraide à l'international pour les prochaines éditions.

Si vous êtes intéressés pour participer et pour avoir des informations sur le niveau demandé, vous pouvez contacter Paolo Barbon Moroni (référent Italien du CRAC Europe).



SEISSAN (32), 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

## Manifestation contre la novillada

► Dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024, le CRAC Europe et le CRAC Europe Sud-Ouest étaient présents à la manifestation contre la novillada de Seissan. Ce rassemblement a été organisé par Gers Corrida Abolition. Depuis 4 ans, chaque année, le maire restreint notre périmètre de manifestation afin d'entraver notre liberté d'expression. Le prétexte avancé consiste à arguer des risques de trouble à l'ordre public. Aucune pression de ce maire, capable d'abuser de son pouvoir, ne nous empêchera d'exercer notre droit à manifester contre l'horreur de la novillada et de la corrida. Cela jusqu'à l'abolition. Merci à tous les militants pour leur présence, notre solidarité nous rend plus forts.

Un remerciement tout particulier à Didier Bonnet, notre vice-président, qui a parcouru 1 000 kilomètres dans la journée afin de militer avec nous.

NOUS NE LÂCHERONS JAMAIS RIEN!

LISA LOU,  
Déléguée CRAC Europe Sud-Ouest



PARIS, 14 DÉCEMBRE 2024

## Journée internationale des droits des animaux

Le samedi 14 décembre 2024, à Paris, une importante mobilisation a eu lieu à l'occasion de la Journée internationale des droits des animaux. De nombreuses associations étaient

représentées aux côtés d'une présence citoyenne notable pour dénoncer l'asservissement des animaux et les actes de cruauté dont ils sont victimes. Les causes animalistes étaient

toutes incarnées. Nous y étions au nom des animaux martyrs des corridas.

Merci et bravo One Voice Paris Île-de-France - Je suis la voix des animaux pour l'organisation.



PARIS, 2 DÉCEMBRE

## Manifestation anticorrida

Le 2 décembre 2024 était organisée à Paris, au théâtre du Gymnase complice, une soirée de récompenses pour mettre en avant les meilleurs tueurs, éleveurs ou espoirs de la corrida.

Une première et espérons-le, une dernière.

À Paris, la corrida est un délit comme sur 99 % du territoire national, si l'on se réfère à notre Code pénal.

Avec la collaboration de One Voice, c'est en toute discrétion – pour ne pas faire de

publicité à cette remise de prix – qu'un comité d'accueil a été rassemblé afin de saluer comme il se doit les amateurs de torture sur les animaux.

Une immense banderole a été déployée devant l'entrée du théâtre et les aficionados ont été accueillis par des huées et des coups de sifflets.

Ce moment a permis de sensibiliser les passants aux atrocités célébrées dans leur théâtre



PARIS, 2 DÉCEMBRE  
**Paul Watson**

► En marge de la manifestation anticorrida organisée à Paris ce même jour, nous ne pouvions pas manquer la mobilisation locale de soutien à Paul Watson, le charismatique militant écologiste et fondateur de la Sea Shepherd Conservation Society, arrêté au Groenland le 21 juillet par les autorités danoises. Le 17 décembre, nous apprendrons la bonne nouvelle de sa libération



## ENTRETIEN AVEC

# Christophe Marie

Pendant plus de 30 ans, Christophe Marie a travaillé aux côtés de la Fondation Brigitte Bardot et de sa présidente. Aujourd'hui, il œuvre au sein de la Fondation 30 Millions d'Amis, autre structure emblématique de la cause animale, qui soutient également le CRAC Europe depuis des années.

**Le CRAC : Christophe Marie, vous avez consacré toute votre vie à la défense des animaux. Selon vous, a-t-on fait des progrès significatifs au cours des 30 dernières années ?**

**Christophe Marie :** C'est une chance d'avoir pu consacrer ma vie à défendre cette cause au sein d'organisations aussi efficaces, mais pour répondre à votre question je dois reconnaître que si j'ai pu observer une évolution positive durant une vingtaine d'années, nous sommes aujourd'hui dans une phase de recul. Au début des années 90, malgré le soutien du public, ce combat était largement méprisé, ridiculisé, il fallait être solide pour le mener contre vents et marées. Les organisations de défense des animaux se sont peu à peu professionnalisées, elles ont ensuite été rejoints par des intellectuels, scientifiques et journalistes, si bien que le politique a fini par répondre partiellement à l'attente sociétale. En France, cela s'est traduit par l'adoption de la loi de lutte contre la maltraitance animale mais, depuis, aucune nouvelle initiative n'a été prise et le gouvernement piétine sur la mise en œuvre de cette loi. Autre préoccupation majeure, le rapport de force au sein du Parlement européen s'est inversé et nous est désormais défavorable avec une union des droites qui bloque toute avancée en faveur des animaux. C'est d'autant plus inquiétant qu'il n'y a jamais eu autant de textes et enjeux européens sur la condition animale.

**Y a-t-il une avancée dont vous soyez particulièrement fier, que vous en soyez à l'origine ou non ? À l'inverse, y a-t-il un sujet sur lequel vous déplorez un manque de progrès, comme l'abattage rituel par exemple ?**

**C. M. :** Il y a une avancée majeure mais que nous mesurons mal, c'est l'évolution de notre rapport à l'animal. Plusieurs mesures importantes comme la fin des élevages de visons pour la fourrure, des tests sur animaux pour les cosmétiques, le commerce des fourrures de phoques... il y a beaucoup d'exemples mais je considère que nous ne devons en retirer aucune fierté car nous ne faisons que réparer une injustice, c'est un retour à la normale, ce qui est profondément anormal c'est d'exploiter les animaux comme nous le faisons. Pour l'abattage rituel c'est une lâcheté sans nom, tous les politiques rencontrés, et j'ai eu l'occasion d'en rencontrer beaucoup avec Brigitte Bardot, se sont défilés alors que le culte musulman n'est pas dans une position de blocage, nos élus manquent de courage pour imposer l'étourdissement préalable comme l'ont fait nos voisins européens.

**En 2011, vous avez pris part physiquement à l'action dans les arènes de Rodilhan, puis en 2013 à celle de Rion-des-Landes. Quels souvenirs gardez-vous de ces actions initiées par Jean-Pierre Garrigues, président charismatique du CRAC jusqu'à son décès en 2017 ?**

**C. M. :** Jean-Pierre Garrigues a été une inspiration pour beaucoup de militants et de responsables associatifs, je pense en particulier à Jean-Marc Montegnies toujours présent à nos côtés dans les arènes avec les volontaires d'Animaux en Péril. Ces actions restent malgré tout assez traumatisantes, j'en parle dans «Animaliste» sous forme de témoignage de ce que nous avons vécu à Rodilhan puis à Rion-des-Landes. Des expériences qui montrent à quel point les aficionados sont dépourvus de toute humanité, le déchaînement de haine et de violence contre nous, les appels au meurtre, tout cela en dit long sur la nature humaine. C'est un peu ce que j'ai vécu



Photo D.R.

**le cadre de rites religieux et ceux dans nos arènes lors de corridas ?**

Le prétexte de la tradition, culturelle ou religieuse, est souvent avancé pour tenter de justifier les pires cruautés. Quand on agit contre les sacrifices rituels ou contre les jeux barbares on est confronté à une forme de fanatisme qui empêche tout dialogue. Pour être intervenu sur de nombreux sites d'abattages clandestins, avoir récupéré des centaines de moutons voués au sacrifice, la violence qu'on rencontre dans les arènes est d'un niveau supérieur encore. Je considère les aficionados comme des malades, des personnes dénuées de toute empathie, il faut être pervers pour jouir du spectacle de la souffrance et de la mort d'un animal. Dans les deux cas, pour l'abattage rituel et pour les corridas, il est invraisemblable que notre législation considère ces pratiques comme relevant d'actes de cruauté sans toutefois les sanctionner.

**Pour conclure, auriez-vous un message à adresser à nos lecteurs sympathisants ?**

**C. M. :** Je sais combien vos sympathisants sont motivés et engagés, je les ai souvent rencontrés lors des manifestations organisées par le CRAC, le seul message que je peux leur adresser c'est de ne pas se décourager face au sentiment que nos efforts ne changent rien. Cet abandon c'est ce que veulent nos adversaires, on ne doit pas leur faire ce cadeau mais continuer la lutte pour les animaux, au minimum jusqu'à l'abolition des corridas...

PROPOS RECUEILLIS PAR LE CRAC EUROPE



Photo D.R.

aussi aux îles Féroé, en mission avec Sea Shepherd contre les massacres de cétacés, lorsque les pêcheurs lançaient des appels pour attaquer et faire couler notre bateau, c'est très déstabilisant de voir que certains sont prêts au pire pour protéger leur loisir meurtrier. Parfois on reproche aux défenseurs des animaux de ne rien faire pour les humains, déjà je considère que nous n'avons pas à nous excuser ni même à nous justifier mais ce dont je suis sûr, par expérience, c'est que ceux qui n'éprouvent aucune compassion pour les animaux n'en éprouvent pas davantage pour ceux qui les protègent.

**Aujourd'hui, vous privilégiez le combat politique pour faire évoluer les lois. Cela doit être encourageant pour vous de voir des militants s'investir également sur le terrain politique localement mais aussi nationalement, que ce soit à la REV, au PA ou dans les sections animalistes d'autres partis comme LFI ou les écologistes. Comment percevez-vous cette évolution ?**

**C. M. :** Je n'oppose pas les actions «coup de poing» au combat politique que nous menons pour renforcer la réglementation, les deux sont complémentaires et nécessaires. Mais c'est encourageant en effet de voir que ces dernières années la défense des animaux a trouvé une place au sein des mouvements politiques, partis dédiés aux animaux comme le PA ou antispcistes comme la REV, mais aussi les partis qui créaient en leur sein une commission «animaux». D'ailleurs, j'encourage vivement Raphaël Glucksmann à clarifier la position de Place publique sur la question animale car si des engagements forts ont été pris lors des élections européennes, on ne les retrouve pas dans les orientations du parti. C'est en cours de rédaction et je sais, pour en avoir parlé avec lui, que l'abolition de la corrida fait partie des objectifs.

**Pour conclure, auriez-vous un message à adresser à nos lecteurs sympathisants ?**

**C. M. :** Jean-Pierre Garrigues a été une inspiration pour beaucoup de militants et de responsables associatifs, je pense en particulier à Jean-Marc Montegnies toujours présent à nos côtés dans les arènes avec les volontaires d'Animaux en Péril. Ces actions restent malgré tout assez traumatisantes, j'en parle dans «Animaliste» sous forme de témoignage de ce que nous avons vécu à Rodilhan puis à Rion-des-Landes. Des expériences qui montrent à quel point les aficionados sont dépourvus de toute humanité, le déchaînement de haine et de violence contre nous, les appels au meurtre, tout cela en dit long sur la nature humaine. C'est un peu ce que j'ai vécu

## MAGAZINES



Le dernier numéro 2€  
Les 3 derniers numéros 5€  
Les 8 derniers numéros 10€

## DVD



► Alinéa 3, de Jérôme Lescure 8€  
► A.L.F., de Jérôme Lescure, 10€ le DVD 15€ en Blu ray 10€  
► Olé, de Bernard Dubique 3€

► Derrière les murs, de Jérôme Lescure 3€  
► Rodilhan, de Jérôme Lescure 3€

► Cambou, Ville de corridas (CD) 2€

► Rodilhan, le procès, de Roger Lahana + Le langage de la haine, de Jérôme Lescure 20€

## LIVRES



► Les causes animales (Collège Anthropologique), 386 pages 20€

► Rodihan, le procès, de Roger Lahana 282 pages 20€

► Guide d'éducation éthologique du chien, Pierre Jouventin 223 pages 18,50€

# LA BOUTIQUE

WWW.ANTICORRIDA.COM



## ► TEE-SHIRTS

Homme-Femme, 100 % coton  
Tailles S, M, L, XL, XXL

15€

25€

10€

## ► VESTE EN POLAIRE

Tailles S, M, L



20€

## ► DÉBARDEURS NOIRS

Homme-Femme, 100 % coton  
Tailles S, M, L, XL, XXL

15€



Photos non contractuelles

## ► COUPE-VENT ROUGE ANCIEN LOGO

Tailles S, M, L, XL

10€

## ► COUPE-VENT NOIR

100 % polyester, imprimé dos/face, capuche pliable, deux poches fermetures éclair  
Tailles S, M, L, XL, XXL

10€

100 % polyester, imprimé dos/face, capuche pliable, deux poches fermetures éclair  
Tailles S, M, L, XL, XXL

10€

## AUTOCOLLANTS ► LES EMPÊCHEURS DE TORTURER EN ROND pièce 1€



## BADGES pièce 2€



## CARTES POSTALES

### ► 16 cartes postales « humour »



4€

## BON DE COMMANDE

Vous pouvez renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque à l'ordre du CRAC Europe - BP 10244 - 30105 Ales Cedex - France

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

### Magazines

<input type="checkbox"/> Le dernier magazine du CRAC Europe	2 €	€
<input type="checkbox"/> Les 3 derniers magazines du CRAC Europe	5 €	€
<input type="checkbox"/> Les 8 derniers magazines du CRAC Europe	10 €	€

### Livres

<input type="checkbox"/> Animaliste <b>NOUVEAU</b> Christophe Marie, 108 pages	22 €	€
<input type="checkbox"/> Le chien - Un loup rempli d'humanité Pierre Jouventin, 143 pages	22 €	€
<input type="checkbox"/> Guide d'éducation éthologique du chien Pierre Jouventin, 223 pages	18,50 €	€
<input type="checkbox"/> Les Causes animales - L'humanisation du monde humain (Collège Anthropologique), 386 pages	20 €	€
<input type="checkbox"/> Corrida la honte, Roger Lahana, 436 pages	22 €	€
<input type="checkbox"/> Rodihan - Le procès, Roger Lahana, 282 pages	20 €	€
<input type="checkbox"/> 45 ans de protection animale, L. Sujansky, 448 pages	25 €	€
<input type="checkbox"/> Le grand bluff tauromachique, Andrée Valadier, 80 pages	2 €	€
<input type="checkbox"/> Ninio, le petit taureau, Monic Humain, 24 pages	4,70 €	€
<input type="checkbox"/> Corrida, Ernest Cœurderoy, 62 pages	4 €	€

### DVD

<input type="checkbox"/> A.L.F. Jérôme Lescure.....	<input type="checkbox"/> DVD 10€	<input type="checkbox"/> Blu ray 15 €
<input type="checkbox"/> Alinéa 3, Jérôme Lescure	8 €	€
<input type="checkbox"/> Rodilhan, Jérôme Lescure	3 €	€
<input type="checkbox"/> Derrière les murs, Jérôme Lescure	3 €	€
<input type="checkbox"/> Olé, Bernard Dubique	3 €	€
<input type="checkbox"/> Cambou, villes de corridas	2 €	€

### Vêtements

<input type="checkbox"/> T-shirt noir 100 % coton	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme
<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL		
<input type="checkbox"/> T-shirt ancien modèle, ancien logo, 100 % coton		
NOIR	<input type="checkbox"/> Homme	<input type="checkbox"/> Femme
	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	
BLANC	<input type="checkbox"/> Homme uniquement	<input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL
<input type="checkbox"/> Veste polaire	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L	

<input type="checkbox"/> Débardeur noir (100% coton)		
Homme	<input type="checkbox"/> Femme	
<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL		
<input type="checkbox"/> Coupe-vent noir (100% polyester imprimé dos/face)		
capuche pliable - deux poches fermetures éclair	<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XXL	

<input type="checkbox"/> Coupe-vent rouge ancien logo		
<input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL		
<input type="checkbox"/> Casquette noire (100 % coton)		
Bande intérieure anti-transpiration - fermeture arrière velcro	<input type="checkbox"/> 6 panneaux - 6 œillets ventilation	
à 12 €		

<input type="checkbox"/> Écussons brodés		
CRAC europe ovale (8,9 x 6,5 cm)	<input type="checkbox"/> 6€ pièce	<input type="checkbox"/> 10€ les 2
Amarillo (diamètre 6 cm)	<input type="checkbox"/> 2€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 3
<input type="checkbox"/> Autocollants Les empêcheurs de torturer en rond		

<input type="checkbox"/> Stop corrida (9,5 cm)	<input type="checkbox"/> 1€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 6
Ovale nouveau (9,5 x 6,8 cm)	<input type="checkbox"/> 1€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 6
Rouge octogonal	<input type="checkbox"/> 1€ pièce	<input type="checkbox"/> 2€ les 3
Noir octogonal	<input type="checkbox"/> 1€ pièce	<input type="checkbox"/> 2€ les 3

<input type="checkbox"/> Badges		
CRAC europe nouveau	<input type="checkbox"/> 2€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 3
CRAC europe Noir	<input type="checkbox"/> 2€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 4
CRAC europe Blanc	<input type="checkbox"/> 2€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 4
Taureau Amarillo noir	<input type="checkbox"/> 2€ pièce	<input type="checkbox"/> 5€ les 4

<input type="checkbox"/> Flyers (participation libre)		
lot(s) 10 flyers Refusons la corrida (10x21)	1 €	€
lot(s) 10 flyers Stop, ne rien dire ! (21x15)	1 €	€
lot(s) 10 flyers Découvrez la corrida (Dépliant 10,5x21)	1 €	€
lot(s) 10 tracts Non aux écoles de la violence (10x21)	1 €	€
lot(s) 10 tracts Rejoignez les abolitionnistes (21x15)	1 €	€
lot(s) 10 tracts Féria OUI corrida NON (15x20)	1 €	€
lot(s) 10 flyers Refusons la corridas (10x21)	1 €	€
lot(s) 10 flyers Corridas, ils achètent aussi les chevaux (21x15)	1 €	€
<input type="checkbox"/> 16 cartes postales humour	4 €	€

Frais de port

<b>TOTAL</b>	6,88 €
--------------	--------

Dans la limite des stocks disponibles.



Photo : J.-M. Montagny/Animaux en Péril

## PORTRAIT

# Didier Bonnet

**Ancien président du CRAC Europe, vice-président depuis 2024.**

**Je suis né à Nîmes en 1953** et j'ai vu une corrida, je devais avoir 14 ans. Ça m'a suffi pour devenir l'ennemi de ce soi-disant spectacle.

Quand je lis que, dans les cours de récréation du sud de la France, les enfants jouent aux toréadors, je suis effaré de ce mensonge.

Je suis issu d'une famille de chasseurs, grand-père, père, oncles... Certains allaient voir des corridas. Et je suis la preuve que l'on n'est pas obligé de suivre la «voie» de ses parents.

Depuis toujours j'ai aimé et protégé les animaux que je ne mange plus depuis plus de 30 ans. Ma première minette toute noire s'appelait Minouche, elle est morte empoisonnée par un voisin quand j'avais 12 ans.

J'ai adhéré au CRAC Europe en 2011, suite à la diffusion de la vidéo du lynchage de Rodilhan en octobre 2011. J'ai tout de suite été marqué par la personnalité et le charisme de Jean-Pierre Garrigue qui était le président du CRAC Europe et qui est resté mon ami jusqu'à son décès en 2017.

De militant, je suis devenu délégué du Gard, trésorier, président intérimaire et, enfin, président à la mort de JPG pendant 6 ans. J'ai organisé ou participé à plus de 150 manifestations (Alès 2012, Rodilhan 2013, toutes les manifestations à Rodilhan,

**« Je rends hommage à Jean-Pierre Garrigue, car sans lui, la lutte serait encore au point mort. »**

Lunel 2019...). J'ai sauté dans les arènes de Rion-des-Landes et de Mabourguet ce qui m'a valu quatre blessures et être auditionné plusieurs fois par la gendarmerie.

J'ai eu l'honneur de rencontrer des personnes importantes : en plus de Jean-Pierre Garrigue, Joëlle Verdier, Paul Watson, Shana la chanteuse de Skara Ponk, Brigitte Gothière, Sébastien Arsac, Muriel Arnal, Laurence Constantin, Christine Bourdon... j'en oublie beaucoup, qu'ils veuillent bien m'excuser.

Je remercie nos avocats : Hélène Thouy, Christophe Courage, Matthieu Seingier.

Je suis également cofondateur et vice-président d'une ONG, Global Earth Keeper (présidente Laurence Constantin) qui est très active en Corse et sur le continent. Son cheval de bataille est la préservation des éléphants dans le parc du Waza au Cameroun.

J'ai toujours pensé qu'il fallait savoir arrêter à temps pour laisser la place aux jeunes. C'est pour cette raison que j'ai pris la décision de laisser la place de président à Cyril Vaucelle. Mais je continue la lutte anticorrida.

L'abolition est proche, les spectacles d'un autre siècle ne sont plus.

Je rends hommage à Jean-Pierre Garrigue, car sans lui, la lutte serait encore au point mort.



**CRAC EUROPE**  
pour la protection de l'enfance

BP 10244 – 30105 Alès Cedex  
Tél. 06 09 21 02 31 - craceurope@gmail.com

Adhésion : 15 euros

[www.anticorrida.com](http://www.anticorrida.com)

Association à but non lucratif régulièrement déclarée au tribunal d'instance de Strasbourg.

*Les Empêcheurs de torturer en rond*, édité par le CRAC Europe, traite d'abord de la barbarie des arènes, mais est ouvert à toutes les tendances de la protection de la nature. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations et vos témoignages (publiés après avis du conseil d'administration).

Directeur de la publication : Cyril Vaucelle

Rédacteur en chef : Cyril Vaucelle

Maquette : Jean-Luc Walet

Correctrice : Catherine Martin

Relecture : Sylvie Lorde

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Nadine Bailly, Didier Bonnet, Sylvie Lorde, Lisa Lou, Christine Valusso, Cyril Vaucelle, Catherine Martin, Christophe Marie

Remerciements à nos militants, pour leur dynamisme et leur constance, et aux associations partenaires.

Dépôt légal : mai 2025

Impression : Impact, Saint-Gély-du-Fesc (34)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Cyril Vaucelle 06 64 96 22 08

Vice président : Didier Bonnet 06 09 21 02 31

Trésorière : Nadine Bailly

Secrétaire : Catherine Martin

Secrétaire adjointe : Sylvie Lorde

Administratrices : Christine Valusso et Lisa Lou

Ambassadrice CRAC Europe au RIA

(réseau international anti tauromachie) : Carolina Andrade

DELEGATIONS EN FRANCE

Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme : Catherine Martinez 06 65 24 89 46

Laurent Miolane 06 21 99 91 11

Ardèche : Christine Valusso 06 27 11 99 37

Aude : Cédric Mouysset 06 81 28 11 87

Creuse : Bernard Brignat 06 72 24 36 16

Gard : Didier Bonnet 06 09 21 02 31

Gers, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques : Lisa Lou

Haute-Garonne : Marion Ribes

mariionribes@hotmail.fr

Hérault : Cyril Vaucelle craceurope@gmail.com

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle : Michèle Clément 06 81 47 66 30

Nièvre : Céline Bedu 06 13 03 81 75,

Frédéric Gauthier

Nord, Pas-de-Calais : Laura Vandommme

Paris et alentours : Kreezy R

craceurope@gmail.com

Pyrénées-Orientales : Tiamat

tiamat.veg@gmail.com

Vosges : Michèle Clément

cle.michele@wanadoo.fr

Yonne : Dorothée Aillerie

À L'ETRANGER

Italie : Paolo Barbon +39 347 859 4552  
brbpla66@gmail.com

Responsables des réseaux sociaux Facebook, X (ex twitter), TikTok : Cyril Vaucelle, Christine Valusso

Les courriels des membres du bureau et des délégués sont sur notre site à la rubrique « contacts »